



AMBASSADE DE SUISSE

AMMAN (Jordan), le 28 décembre 1977

Réf.: 051.12

Abu Feras Street
Jebel Amman
G. P. O. Box 7397
Tel. 441617

31.34

↓ b.ber. (5.4/5)

GLS RC				
9/11/77				
EPD	09.01.78	15		
Ref.	n. 211 (G. Dubois)			

✓ n. 163.7 Doha

DPF
Direction administrative
3003 B e r n ePrésentation des Lettres de Créance à Doha/Qatar/ 17.12.77

1. La présentation des Lettres de Créance dans les Etats du Golfe ne s'organise pas selon le gré des ambassadeurs non résidents et surtout pas aussi facilement pour eux que pour les résidents. Tandis que ces derniers sont reçus dans des délais protocolairement normaux, les premiers doivent prendre patience, souvent très longtemps, dans certains cas jusqu'à 2 ans. C'est ainsi que mon collègue grec, arrivé à Koweït en automne 1975, n'a été reçu à Doha que le 18 décembre 77. Cette procédure comporte naturellement des inconvénients fâcheux pour les intéressés. Ils n'ont pas non plus la possibilité d'organiser un voyage par étapes, les Emirs n'admettant pas le moindre classement chronologique.

Pour ce qui est de mon déplacement à Doha, j'ai été avisé le 8 décembre par l'ambassadeur "qatari" à Amman, qui m'a prié de me présenter au Ministère des Affaires étrangères le 15 décembre 77 au plus tard. Je suis arrivé à Doha le 14 décembre, et ai remis, dans le courant de la matinée, les Copies de mes Lettres au directeur du protocole, qui a excusé son ministre. Mes collègues italien, grec, suédois et vénézuélien, également convoqués, se sont trouvés dans la même situation.

..2..

- 2 -

2. L'absence du ministre des Affaires Etrangères, le Cheik Suhaim, bèn Hamad al-Thani, frère de l'Emir, remonte déjà à plus de 6 mois. Elle est due à des dissensions d'ordre familial.

Lorsque l'Emir a désigné l'un de ses fils en qualité de Prince-héritier, le Cheik Suhaim lui a rappelé qu'il lui avait promis ce rang en récompense du concours qu'il lui avait prêté pour la prise du pouvoir en 1972. Cette nomination étant dès lors illégitime, Suhaim somma son frère de l'annuler et de signer un nouveau décret, par lequel lui, Suhaim, deviendrait héritier du pouvoir.

L'Emir ne pouvant et ne voulant pas se raviser aurait, malgré soi, offert à Suhaim la direction du gouvernement. Celui-ci l'aurait accepté sous réserve qu'il soit habilité à nommer l'un des ses propres fils ministre des Affaires Etrangères et un second, ministre des Finances ou ministre de l'Energie. Ce faisant, Suhaim aurait acquis une influence prépondérante au sein du gouvernement, ce que l'Emir ne pouvait admettre.

A la suite de ce refus, le Cheik Suhaim n'apparaît plus au ministère des Affaires étrangères et ne remplit plus ses fonctions.

Dans les cérémonies officielles, il se tient ostensiblement à l'écart, venant saluer l'Emir en aparté pour bien souligner le caractère strictement familial de son geste.

De son côté, l'Emir ne peut l'évincer ou le remplacer de crainte du provoquer une rupture; le maintien de l'entente fraternelle étant plus important que l'exercice de la fonction ministérielle.

- 3 -

3. Mon entretien avec l'Emir, limité protocolairement à 10 minutes, n'a guère dépassé le cadre des formules usuelles de courtoisie. Cependant, l'Emir a relevé qu'il avait eu la visite d'une délégation de parlementaires suisses avec lesquels il avait eu des entretiens fort intéressants, facilités par l'identité de vues et de conceptions sur les grands problèmes actuels.

Abordant le développement industriel de son Etat, en pleine évolution, mais au seuil d'une période de stabilisation destinée à permettre la consolidation des travaux en cours et l'exécution des projets décidés, l'Emir a relevé qu'il avait accueilli des entreprises américaines, allemandes, françaises et japonaises, entre autres, et qu'il serait désormais heureux de voir les entreprises suisses s'intéresser davantage à l'industrialisation du pays. En dépit du fait que le budget de 1978 sera réduit pour permettre aux Qataris de reprendre leur souffle, l'Emir a fait une allusion au caractère très particulier des relations personnelles qu'il convient de nouer dès maintenant, car elles exigent patience et longueur de temps.

Finalement, l'Emir m'a prié de transmettre au Président de la Confédération l'expression de ses sentiments les plus distingués et de ses vœux.

4. Dans le Golfe plus qu'ailleurs, il convient de soigner et d'entretenir les contacts personnels. Cette remarque s'applique aussi aux relations officielles. Dans cet ordre d'idées, je rappelle la réponse faite récemment, à Berne, par le ministre jordanien de l'Industrie aux industriels suisses qui s'interrogeaient sur la procédure du follow up: "Ne pas se contenter de soumettre des offres écrites,

- 4 -

mais créer des contacts personnels et établir des liens de confiance avec les Jordaniens". Cette recommandation me semble encore plus évidente pour les Etats du Golfe, où les responsables indigènes préfèrent la facilité des palabres à la rigueur des négociations qu'ils confient aux étrangers, en l'occurrence aux Palestiniens. Ceux-ci sont aussi nombreux au Qatar que dans les autres Emirats. Il leur incombe le soin de liquider les affaires pratiques: plans, budgets, contacts techniques, etc.

Les relations comportent dès lors deux volets, l'un plutôt protocolaire, indispensable et utile, avec les familles régnantes et leurs suites, l'autre d'ordre pratique, avec les technocrates. A Doha, l'on devient vite l'ami de quelqu'un.

5. Qatar est le seul des Etats du Golfe, où nous n'avons pas de représentant (Koweït, Bahrein, Abu Dhabi, Dubai). Dans mes entretiens avec les Qataris, j'ai nettement perçu leur désir de pouvoir, à l'avenir, compter la Suisse parmi les pays présents et ainsi de ne plus dépendre de notre agence à Bahrein. Plusieurs ambassadeurs résidents m'ont également souligné les avantages que la Suisse pourrait tirer en faisant un geste envers le Qatar, où l'avenir économique est assuré pour plus d'un siècle par le relais que prendra à la fin de la période pétrolière le gaz naturel dont le gisement off shore est le plus important du monde.

..5..

- 5 -

Je pense qu'il serait opportun d'examiner la question de l'ouverture d'une agence consulaire à Doha, mais avant d'entreprendre des recherches en vue de découvrir des candidats à ce poste, je vous saurais gré de me dire ce que vous en pensez.



(Dubois)

Copie : DPF
Direction politique II

*Tel. H. Kaufmann am
12.1.78 M*

DFEP
Division du Commerce

*Tel. mit Herrn Jäger
HA von mit Er-
nungung ins
KA sch. unver-
stehen, so-
fern möglich
Tuschlicht mit
für den Markt
gouverner W.
den Mann,
12.1.78
M*